

Conditions de vente du prestataire  
DOMAINE VALLÉE DU TARN

Conditions générales Location :

La location commence samedi à 15h00 et se termine samedi à 10h00.

La location devient effective qu'avec notre accord par courrier et après réception du contrat signé et accompagné d'un versement correspondant à 30% de frais du séjour.

Un mois avant la date d'arrivée, le solde de votre séjour devra nous être réglé dans sa totalité.

Mode de règlement accepté : carte bancaire – chèque – espèces – chèques vacances.

Tout séjour inférieur à une semaine doit être réglé dans la totalité.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être sous louée ou cédée.

En absence du message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

En cas d'annulation il vous sera retenu ou vous restez devoir :

-les frais de réservation et à titre d'indemnité de rupture de contrat, annulation faite 1 mois avant ;

-un montant égal à 30% du coût total du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue d'arrivée;

-un montant égal au total de votre séjour si vous annulez moins de 16 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Une caution de 200€ vous sera demandée à l'arrivée, elle vous sera rendue lors de votre départ après l'état des lieux.

Une somme forfaitaire de 50€ vous sera facturée si le ménage n'a pas été fait avant votre départ.

Tout matériel cassé sera remplacé ou payé.

Pour la piscine, pas de short ni de bermudas, seul les slips et boxers de bain sont autorisés.

Le linge de maison, les draps et draps de bain ne sont pas fournis.

Il appartient au client de vérifier que son contrat Multirisque Habitation résidence principale prévoit l'extension de ses garanties à la présente location ; tant au niveau de la responsabilité locative que de ses propres biens.

La direction décline toutes responsabilités en cas de vol...

Assurance annulation :

Le Domaine vallée du Tarn vous propose une assurance Annulation et Interruption facultative dans votre contrat de location.

Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance

Campez Couvert.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales

(disponible sur le site [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com) ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Une caution de 200€ vous sera demandée à l'arrivée, elle vous sera rendue lors de votre départ après l'état des lieux.

Une somme forfaitaire de 50€ vous sera facturée si le ménage n'a pas été fait avant votre départ.

Tout matériel cassé sera remplacé ou payé.

Pour la piscine, pas de short ni de bermudas, seul les slips et boxers de bain sont autorisés.

Le linge de maison, les draps et draps de bain ne sont pas fournis.

Il appartient au client de vérifier que son contrat Multirisque Habitation résidence principale prévoit l'extension de ses garanties à la présente location ; tant au niveau de la responsabilité locative que de ses propres biens.

La direction décline toutes responsabilités en cas de vol...

